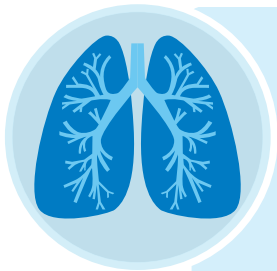


## Dépistage du cancer du poumon



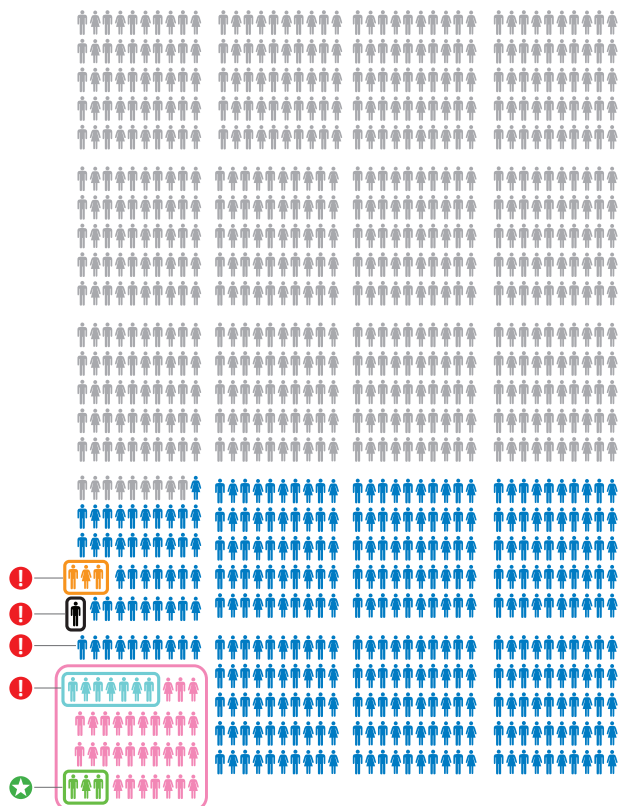
Nous recommandons le dépistage du cancer du poumon au moyen de la tomодensitométrie à faible dose (TDM à faible dose) chez les adultes :

- âgés de 55 à 74 ans ;
- qui fument actuellement ou ont arrêté de fumer il y a moins de 15 ans ;
- qui ont fumé un paquet par jour pendant au moins 30 ans (ou deux paquets par jour pendant 15 ans ou toute autre combinaison équivalente, c.-à-d. 30 « paquets-années »).

Si vous pensez remplir tous ces critères, contactez votre professionnel en soins primaires pour envisager un dépistage annuel pendant un maximum de trois années consécutives.

Nous ne recommandons pas le dépistage du cancer du poumon par radiographie thoracique.

### Dépistage par TDM à faible dose chez 1000 personnes admissibles (une fois par an pendant 3 ans)



609	recevront un résultat négatif à la TDM à faible dose	
40	recevront un diagnostic de cancer du poumon	
351	recevront un résultat d'examen positif, mais découvriront grâce aux procédures ultérieures qu'elles ne souffrent pas de cancer (faux positif)	Inconvénients
7	des 40 cancers du poumon diagnostiqués n'auraient pas causé de symptômes ou de décès (surdiagnostic)	
3	seront victimes de complications majeures des procédures complémentaires invasives	
1	mourra des suites des procédures complémentaires invasives	
3	personnes de moins mourront de cancer du poumon (par rapport au dépistage par radiographie thoracique)	Avantage

### 1. Qu'est-ce que la TDM à faible dose et pourquoi devrais-je me soumettre à un dépistage au moyen de cette technique ?

- La TDM à faible dose offre une image très détaillée de vos poumons qui peut fournir beaucoup plus d'information qu'une radiographie thoracique.
- Le dépistage par TDM à faible dose a plus de chance de détecter un cancer du poumon encore à un stade précoce, ce qui peut accroître l'efficacité du traitement.

### 2. Pourquoi ne devrais-je pas me soumettre à un dépistage par radiographie thoracique ?

- Il n'existe aucun avantage démontré du dépistage du cancer du poumon par radiographie thoracique (p. ex., survie plus longue après le traitement) et un résultat anormal à la radiographie thoracique vous exposerait aux inconvénients d'une procédure complémentaire invasive.

### 3. Pourquoi ne devrais-je me soumettre au dépistage qu'une fois par an pendant 3 ans ?

- À l'heure actuelle, nous ne disposons de données que sur les avantages et inconvénients d'un dépistage annuel pendant trois années consécutives.

### 4. Que se passe-t-il si la TDM à faible dose donne un résultat positif ?

- La plupart des personnes recevant un résultat positif à la TDM à faible dose ne sont pas réellement atteintes d'un cancer du poumon (on parle de « faux positifs »).
- Si vous recevez un résultat d'examen positif, des procédures additionnelles pourraient être réalisées pour confirmer si vous souffrez effectivement d'un cancer du poumon. Certaines de ces procédures complémentaires peuvent être invasives et il existe un risque de complications majeures, voire de décès.

Le choix du dépistage relève de la préférence individuelle. Vous devez parler de votre décision avec votre professionnel en soins primaires en raison de la probabilité réduite d'obtenir des avantages et du risque d'inconvénients.